

Université 
de Montréal

AMÉ11
Exposition de la Faculté
de l'Aménagement

Urbanisme

Julien Tardy-Laporte *supervisé par Daniel Gill*

LA GESTION DU PATRIMOINE RELIGIEUX BÂTI ET EXCÉDENTAIRE



Urbanisme

Julien Tardy-Laporte

supervisé par Daniel Gill

**LA GESTION DU
PATRIMOINE
RELIGIEUX BÂTI ET
EXCÉDENTAIRE**

AMÉ11

*Exposition de la Faculté
de l'Aménagement*

Un patrimoine religieux désuet

La société québécoise se décrit aujourd'hui comme étant laïque. Ce changement de spiritualité a des impacts majeurs sur le milieu religieux et l'Église, mais plus précisément sur le patrimoine religieux bâti qui lui a perdu son utilité et également sa source de revenus. Les liens qui existaient entre la population et ces bâtiments de rassemblement ne sont désormais qu'historiques. Ce sont des centaines de larges bâtiments pratiquement inutilisés à Montréal et plus de 2000 au Québec.

Le nombre élevé d'églises à Montréal intensifie la situation déjà problématique. Un trop grand nombre de bâtiments sont devenus inutiles pour la communauté d'aujourd'hui et **LES COÛTS DE CONSERVATION DÉPASSENT LES REVENUS**. Ces bâtiments majestueux ne sont pas que de simples murs de pierres munis d'un clocher, il est question ici de **PATRIMOINE RELIGIEUX**.

Le patrimoine se définit comme étant un **HÉRITAGE** possédant une valeur importante à celui à qui il appartient. Ces valeurs sont artistiques, historiques ou culturelles. Dans ce cas-ci, les églises font partie du patrimoine religieux bâti du Québec. Il est également possible de les classer dans le patrimoine culturel, car l'aspect religieux n'était que le type de rassemblement et son activité.

Les églises Saint-Pierre-Apôtre et Sainte-Brigide de Kildare



Les églises de Montréal sont en grand nombre et ont donc une **FORTE CONCENTRATION** sur le territoire. Leur fonction est désuète, mais elles renferment une partie importante de l'histoire du Québec et elles ont fait grandement partie de la vie de la majorité des Québécois. La forte présence de l'Église a même visiblement modifié le territoire québécois par les nombreux clochers qui le sillonnent. La démolition de ces bâtiments voudrait dire la perte d'un héritage et d'une partie de l'histoire du Québec.



Urbanisme

Julien Tardy-Laporte

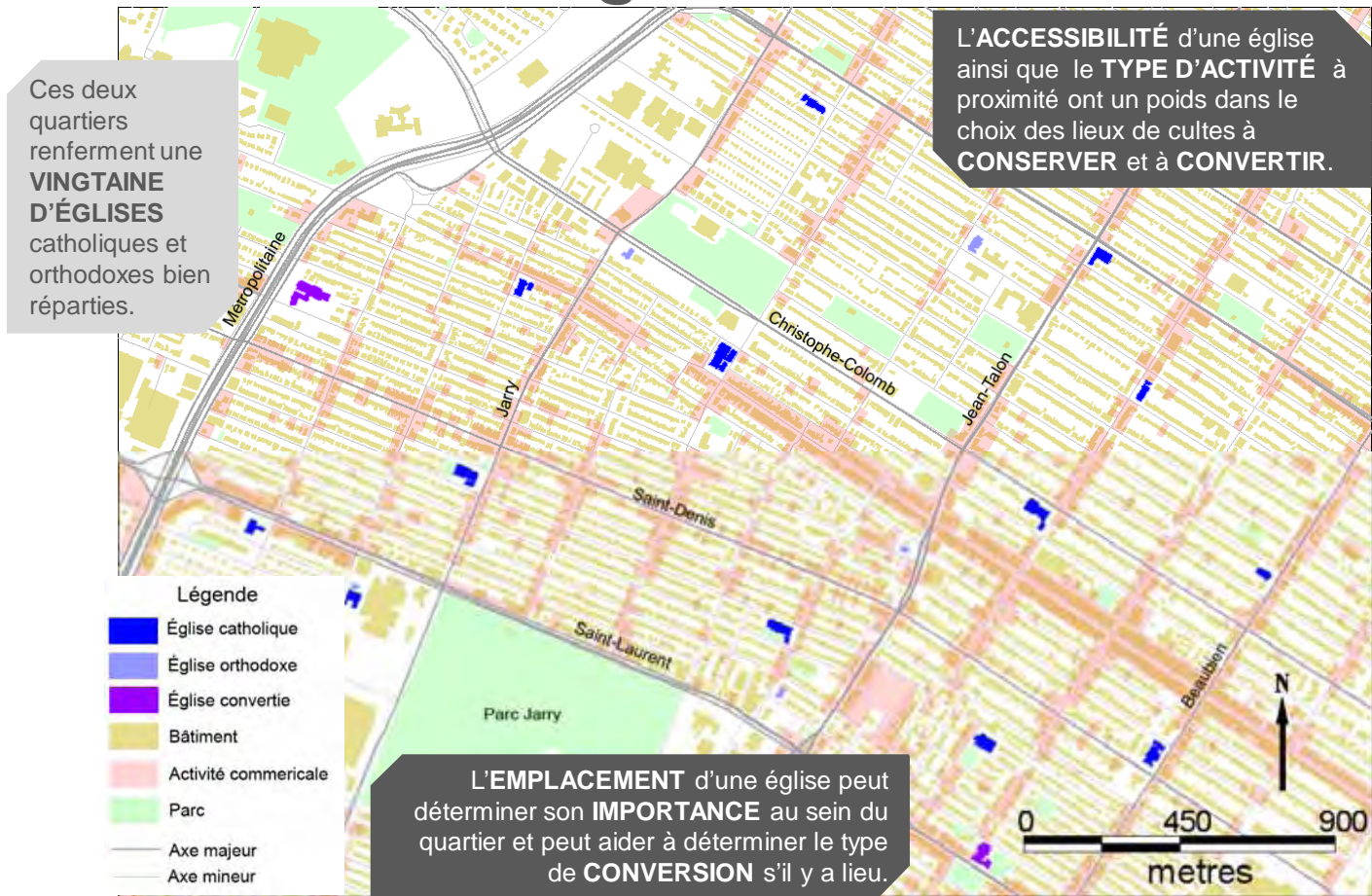
supervisé par Daniel Gill

LA GESTION DU PATRIMOINE RELIGIEUX BÂTI ET EXCÉDENTAIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement

Les nombreuses églises de Montréal



Carte des quartiers Villieray et La Petite-Patrie



Urbanisme

Julien Tardy-Laporte

supervisé par Daniel Gill

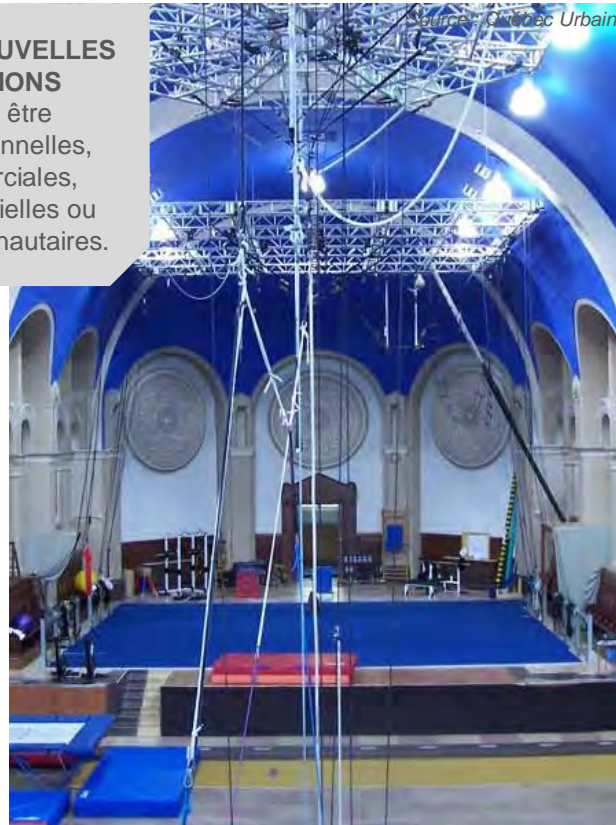
LA GESTION DU
PATRIMOINE
RELIGIEUX BÂTI ET
EXCÉDENTAIRE

AMÉ11

*Exposition de la Faculté
de l'Aménagement*

Des exemples de conversion

Les **NOUVELLES FONCTIONS** peuvent être institutionnelles, commerciales, résidentielles ou communautaires.



L'école de cirque du Québec, Québec



Le manoir Oran Mor, Glasgow

Les conversions en **COMMERCES** se font rares au Québec, mais sont fréquentes à l'extérieur de la province.



Urbanisme

Julien Tardy-Laporte

supervisé par Daniel Gill

LA GESTION DU PATRIMOINE RELIGIEUX BÂTI ET EXCÉDENTAIRE

AMÉ11

Exposition de la Faculté de l'Aménagement

Des compromis

L'église a cette particularité d'être publique et communautaire tout en appartenant à ses paroissiens. Si sa fonction doit changer, l'option qu'elle demeure **OUVERTE AU PUBLIC** est celle le mieux en vue pour une conversion éventuelle. Par contre, il n'est pas toujours possible de redonner ces grands bâtiments à la population sans en payer le prix. Le désir de sauver toutes les églises est **UTOPIQUE**. Des conversions vers le milieu privé doivent être envisagées pour permettre aux autres d'être conservées.



Démolition de l'église Saint-Sauveur

Dans certains cas, les églises **NE SONT PAS À LA HAUTEUR** ou leur terrain est tout simplement convoité comme pour l'église Saint-Sauveur. La construction du CHUM a priorité sur la conservation de cette petite église qui était en mauvais état.

Nef de la cathédrale Marie Reine-du-Monde



Il est toujours plus simple et moins coûteux de convertir une petite église, mais les églises catholiques de Montréal sont généralement de **GRANDE TAILLE** et rendent l'idée d'une conversion difficile à concevoir. Leurs **COÛTS D'ENTRETIEN SONT TRÈS ÉLEVÉS** et créer une rentabilité avec ces vieux bâtiments est complexe. Des restrictions sont établies concernant la **PATRIMONIALITÉ** des lieux et du bâtiment. La conservation de l'intérieur est souvent impossible mais l'extérieur doit demeurer le même. L'image que donne l'église sur son quartier ne doit pas être altérée.



Une grille de conversion

Pour faciliter la prise de décisions lors des choix de conservations et de conversions d'églises, une **GRILLE DE CONVERSION** est établie et énumère les différents points à étudier. Dans un premier temps, les **ASPECTS PHYSIQUES, PATRIMONIAUX ET IDENTITAIRES** sont étudiés. Dans un second temps, le **MILIEU** dans lequel l'église se trouve est étudié pour permettre un bon choix de conversion et ainsi une meilleure intégration de la nouvelle église convertie.



L'ancienne église Saint-Jean de la Croix, aujourd'hui des condos

Avant de réfléchir à un type de conversion, il faut choisir quelles églises seront conservées. Au Québec, **5% DE LA POPULATION SONT PRATIQUANTS**, alors il existe un besoin de lieux de culte. Puisque les églises québécoises ont été financées et entretenues par la dîme et la quête de ses paroissiens, le choix doit leur revenir. Après tout, les églises leur appartiennent. L'Église n'a seulement que l'usufruit de ces bâtiments. De cette façon, les églises de bonne qualité ainsi qu'avec une identité collective importante pourront être sujettes à une conservation.

Pour choisir le bon type de conversion, il faut savoir **CE QUI ENTOURE LE BÂTIMENT** comme le type de quartier, la densité de population et le type d'activité à proximité. L'accessibilité et la visibilité du bâtiment est également un facteur important.

Les avis sont partagés concernant la privatisation de ces bâtiments patrimoniaux. D'un côté, il est vrai que la fermeture au public d'une église est contradictoire à son histoire, mais d'un autre côté, leur **CONSERVATION NE PEUT AVOIR LIEU SANS SACRIFICES** et financements. L'offre surpasse la demande pour les lieux de cultes alors leur gestion doit changer.

La grille de conversion sert à faire des choix intelligents pour bien convertir les bonnes églises. Par exemple, la conversion de l'église **SAINT-JEAN DE LA CROIX** entre en contradiction avec son milieu. Elle se situe au cœur de la Petite Italie et des nombreux commerces à l'intersection de rues importantes. Sa conversion en condos semble bien banale pour un emplacement si avantageux.

Urbanisme

Julien Tardy-Laporte

supervisé par Daniel Gill

**LA GESTION DU
PATRIMOINE
RELIGIEUX BÂTI ET
EXCÉDENTAIRE**

AMÉ11

*Exposition de la Faculté
de l'Aménagement*